

# BULLETIN D'INSCRIPTION



Accueil de loisirs "les Zizous d'Isère"

Place Pierre Poupard

35450 VAL D'ISÈRE

02.99.49.83.70

## VACANCES D'ÉTÉ - Août 2018

**Bulletin d'inscription à déposer au centre de loisirs ou en mairie au plus tard le 13 juillet 2018**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

N° de portable : \_\_\_\_\_

Cocher les cases en fonction de vos besoins

	Sortie proposée sous réserve d'un minimum d'enfants inscrits				Garderie							
	Journée	Matin	Après-midi	Repas	Activité	Tarif	oui	non	Avant 8 H	Après 8 H	Avant 18 H	Après 18 H
lundi 20 août 2018												
mardi 21 août 2018					Piscine	4 €						
mercredi 22 août 2018												
jeudi 23 août 2018					Espace des sciences	8 €						
vendredi 24 août 2018												
lundi 27 août 2018												
mardi 28 août 2018					Piscine	4 €						
mercredi 29 août 2018												
jeudi 30 août 2018					SMICTOM ou Cinéma	5 €						
vendredi 31 août 2018												

\* **RAPPEL DES HORAIRES D'ARRIVÉE** : avant 9 h le matin et entre 13h15 et 14h l'après-midi

*si 1/2 journée après-midi avec repas : arrivée pour 11h45*

\* **RAPPEL DES HORAIRES DE DÉPART** : entre 11h45 et 12h15 le midi et après 17h le soir

*si 1/2 journée matin avec repas : départ entre 13h15 et 14h00*

### Rappel du règlement intérieur :

Toute modification ou annulation pourra être prise en compte uniquement sur demande écrite (courrier remis en mairie ou mail)

**au plus tard le VENDREDI 10 AOÛT 2018, 18H00**

Au-delà de ce délai le service sera facturé sauf cas exceptionnels : maladie avec présentation d'un certificat médical, hospitalisation de l'enfant, blessure empêchant l'enfant de se déplacer seul.

Les inscriptions de "dernière minute" seront acceptées en fonction de la place disponible.

#### Journées de sortie :

• l'inscription à une journée ou demi-journée de sortie est réservée en priorité aux enfants présents toute la semaine. Pour les places disponibles ensuite, la priorité est calculée au prorata du nombre de jour de présence sur la semaine puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

• les jours de sortie, l'accueil de loisirs sera fermé, l'inscription aux sorties est donc obligatoire. Toutefois, si le bus était complet, un accueil sur place sera assuré.

Je soussigné(e), M. ou Mme \_\_\_\_\_ (NOM Prénom)

déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions d'inscription et le règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_, (Signature)

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Pensez à garder un second exemplaire en votre possession.